

L'IDENTITÉ DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Hadef Ahmed
Maître de conférences,
LAPSI, Université Mentouri Constantine

Résumé.

Les enseignants-chercheurs constituent un groupe professionnel spécifique qui se distingue des autres groupes par ses territoires, par les missions qui leur sont assignées, par les représentations de soi et de la profession etc. Leur monde est un monde peu connu car les recherches entreprises sur l'université ont porté essentiellement sur ses missions, son organisation, son fonctionnement et se sont peu intéressé aux acteurs, à leur identité et aux phénomènes subjectifs qui traversent leur vie et qui contribuent à la construction de leur professionnalité.

L'importance des questions identitaires, plus précisément dans le contexte universitaire, représente un enjeu de taille. La question identitaire demeure largement liée au fonctionnement de l'institution universitaire elle-même. Elle constitue selon de nombreux auteurs « le moteur de l'action » et octroie aux acteurs un rôle central dans la construction de l'ordre social et professionnel. L'identité oriente les trajectoires professionnelles des enseignants et génère, par ailleurs, d'importantes incidences sur leur posture pédagogique (enseignement) et structure en même temps l'activité de recherche

Mots clés : *Identité, identité professionnelle, Définition de soi, Reconnaissance, Estime de soi.*

La profession enseignante connaît une grande diversité de situations et il en ressort plusieurs critères pour définir les enseignants du supérieur. D'ailleurs, les organisations internationales reconnaissent aux pays le droit de définir les enseignants du supérieur en fonction de ce qui leur semble adéquat. De ce fait, la définition de l'enseignement et de l'enseignant du supérieur varie d'un pays à un autre. Ainsi, il est possible de définir l'enseignement supérieur à partir :

1- Des fonctions exercées :

Enseigner et faire de la recherche constituent en effet la spécificité des enseignants du supérieur et les distinguent des autres niveaux de l'enseignement. Les enseignants se livrant à cette double activité sont désignés en France, en Grèce et également en Algérie « enseignants chercheurs ». Toutefois sont exclus de cette catégorie tous ceux qui se livrent à une seule activité c'est-à-dire soit l'enseignement, soit la recherche.

2- Du statut ou du corps d'appartenance :

Il existe une diversité de statuts du personnel de l'enseignement supérieur liée généralement au diplôme de l'enseignant et à son parcours professionnel. L'identité de chaque enseignant s'ancre dans son statut qui constitue, par ailleurs, un élément de valorisation, de reconnaissance et de fierté.

Dans la lignée des travaux de Sainsaulieu R. (1988) et Dubar C. (1991, 2000) sur l'identité professionnelle, on peut concevoir que s'il existe des points communs au niveau identitaire à la catégorie socio-professionnelle des enseignants, il existe aussi des dimensions qui sont davantage liées au statut qu'occupe

l'enseignant au niveau de son établissement. On peut ainsi supposer qu'à l'université les représentations qui sous-tendent les dimensions identitaires (estime de soi, reconnaissance par autrui, prestige etc.) peuvent être différentes d'un corps à un autre. Ces identités différenciatrices sont repérables lors du passage, par exemple, du grade de chargé de cours à un rang magistral. Ce passage est accompagné, selon nous, d'importantes recompositions identitaires. De ce fait, chaque enseignant a sa manière de se définir en tant que « enseignant » Les travaux de Blin (1997), ainsi que la prise en compte des processus de construction identitaire (identisation, identification) nous laissent supposer l'existence « d'un noyau central et d'éléments périphériques » qui structurent la représentation de soi et du travail. Plus on est on s'élève dans la hiérarchie plus on s'estime digne de plus de considération. Il est courant de rencontrer des enseignants chercheurs généralement de rang magistral mettre en avant leur statut ou leur diplôme afin de négocier des espaces ou pour asseoir leurs revendications ou même refuser de s'investir dans certaines tâches (surveillances, Comités Pédagogiques...) car considérées comme tâches réservées aux chargés de cours. L'élévation dans le grade met donc les enseignants en meilleure position pour la quête du pouvoir et de la reconnaissance. A ce propos, Bourdieu P. (1984 P. 20) et concernant les enseignants chercheurs français note « *On va ainsi par degré d'objectivation et d'officialités décroissants, de l'ensemble des titres mis en avant dans l'auto-présentation (par exemple sur les papiers... lettres officielles, les cartes d'identité, les cartes de visites etc.) comme l'appartenance universitaire (professeur à la Sorbonne), les positions de pouvoir (doyen)... » et enfin tous les indices, souvent insaisissables pour l'étranger, qui définissent ce que*

l'on appelle » le prestige » c'est-à-dire la position dans les hiérarchies intellectuelles ou scientifiques ».

Par ailleurs, on peut définir ou saisir l'identité de l'enseignant du supérieur à partir de ce qui le différencie par rapport aux autres enseignants :

- a) Mode de recrutement.
- b) L'autonomie et la liberté académique
- c) La qualification
- d) Les conditions de travail
- e) Participation à la recherche
- f) Rémunération et cumul de rémunération.

S'il est admis que les identités professionnelles des enseignants se construisent principalement lors de la période de formation et au début de carrière, on peut même dire que l'identité professionnelle enseignante commence bien avant l'entrée dans la carrière : en effet, comme le souligne Viry L., on ne devient pas enseignant-chercheur par hasard, il y a tout un travail à faire et beaucoup d'obstacles à franchir. L'engagement dans le travail d'une thèse, la préparation du dossier de candidature pour un poste d'enseignant constituent une « marche vers l'université » et peuvent être interprétés comme une anticipation professionnelle corrélée à une identité enseignante.

Dans une recherche sur les sociologues, Piriou O. (p. 119) avance : « *on peut, au terme d'un cursus universitaire, s'identifier à un métier, c'est-à-dire une correspondance entre son activité et l'image qu'on se fait du métier auquel on a été*

formé ». Elle souligne par ailleurs que l'identification à la sociologie s'effectue selon deux modes : le premier est d'ordre culturel et donne l'image de l'intellectuel, le second est plutôt d'ordre professionnel et fait ressortir une correspondance entre le titre universitaire et l'emploi occupé.

L'identité professionnelle des universitaires selon de nombreux chercheurs (Musselin C. et Freiberg 2002, Fave Bonnet M. F. 1994, Faure S. et Soulié C. 2005) se construit autour de la discipline. Cette dernière constitue « le noyau central » ou la référence majeure autour de laquelle se structure l'activité professionnelle. Ainsi, comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre II, enseigner à l'université c'est tout d'abord rencontrer une discipline.

Les travaux menés sur certains enseignants-chercheurs (Musselin et Friedberg, 1998) ont permis de constater que les universitaires allemands se définissent par rapport à l'organisation (définition par rapport au grade et à l'établissement dans laquelle ils travaillent) alors que leurs homologues français font référence à leur appartenance disciplinaire. C'est en ce sens que Pierre Ribard (cité par Dubar 1991) parle du modèle du physicien pour définir une profession axée sur la discipline : « *L'identification principale est celle de l'individu à sa réputation au sein de la communauté disciplinaire. C'est la reconnaissance par les pairs qui est recherchée avant tout, et l'engagement professionnel est fortement conditionné par l'espoir d'un accroissement de cette reconnaissance souvent enracinée dans une conception de la vocation. La stratégie professionnelle est celle de l'accumulation des savoirs et la lutte pour le maintien de la rareté de la formation* ». (Fave-Bonnet, in Bourdoncle et Demailly, p. 435) Des études sur les étudiants ont montré que la

discipline suivie peut apparaître comme une matrice de socialisation (Lahire, 1999). Le rapport identitaire et intime (Develay M., 1994) que nous entretenons avec notre savoir constitue un paramètre de définition de soi par soi et par les autres : on est, ou on s'appelle médecin parce que nous avons assimilé un savoir se rapportant à la médecine.

S'interrogeant sur les fondements de l'identité professionnelle des enseignants-chercheurs Fave-Bonnet conclut que l'identité est façonnée par :

1- Le recrutement des pairs :

C'est une procédure spécifique à la profession. Une telle procédure ne manque certainement pas de façonner l'identité du « recruté ». Elle peut créer chez lui un sentiment d'allégeance ou de dépendance tout au long de sa carrière en reconnaissance « du service rendu » (Bourdieu, 1984).

2- Le regard sur soi :

L'image que l'on se fait de soi et de son travail, représente une dimension essentielle dans la construction de l'identité professionnelle. Les compétences personnelles, l'évaluation positive portée sur soi par des étudiants, la publication de livres ou d'articles contribuent au façonnement de cette identité.

3- Le regard de la société :

Le regard porté sur soi par autrui est fondamental pour la construction de l'identité. L'image renvoyée par la société constitue, en effet, une dimension importante de l'identité professionnelle. En France, la profession d'enseignant-chercheur,

longtemps située au sommet de la hiérarchie des professions, a perdu de son prestige social. S'inspirant des travaux de Berthelot (1992), Fave-Bonnet affirme que les universitaires sont très peu nombreux à croire encore au prestige social de la profession. Les raisons de ce sentiment, selon cette chercheuse, sont à rechercher dans plusieurs directions :

a- Augmentation du nombre des professeurs.

Ici apparaît la « face égocentrique » de l'enseignant-chercheur. L'augmentation du nombre de professeurs ou des enseignants de rang magistral suscite chez les « doyens » c'est à dire les premiers enseignants ayant occupé seuls certains espaces et bénéficié d'une valorisation institutionnelle et sociale, le sentiment d'être rivaillés et menacés par leurs collègues aussi bien dans leur estime de soi que dans le prestige et la valorisation qui leur a été conférée. En effet, différentes tensions existentielles peuvent surgir suite à l'occupation, par les enseignants, du même espace (conflits de territoire, de prérogatives etc.). Le témoignage rapporté par Viry L. (2004, p. 7) illustre bien nos propos : *« Dieu, dans sa magnificence, voulant que les hommes soient heureux sur terre, inventa l'université. Un lieu magique dans lequel des hommes et des femmes cultivés, intelligents, soigneusement sélectionnés parmi les meilleurs, allaient enseigner aux jeunes générations les choses essentielles de l'existence et du monde. Ils seraient très libres pour pouvoir faire de la recherche, renouveler les savoirs, les transmettre à la société. Ils seraient respectés pour l'étendue de leurs connaissances. On viendrait les consulter sur les grandes questions de l'humanité. On leur confierait les meilleurs élèves à la sortie des écoles. Bref, le Paradis sur terre en quelque sorte. Mais Dieu, dans sa clairvoyance, sa-*

chant que le paradis ne peut exister sans l'enfer, inventa un contre point à ce monde idéal : le collègue ».

b- Le bas salaire, la montée du pouvoir de l'argent :

La question du salaire est fortement liée à l'image de soi, à la question de la reconnaissance sociale et au degré d'investissement et d'engagement « un salaire conséquent ou décent permet de travailler ». A ce sujet, (Gaulejac, 1996 P. 104 cité par Viry L. P. 225) souligne « *Dans les sociétés qui prônent l'excellence et l'enrichissement comme des valeurs essentielles, la pauvreté est perçue comme un échec personnel. Lorsque les normes font de la carrière professionnelle et du niveau de revenu les critères essentiels de la reconnaissance sociale, il devient très difficile de garder une image positive de soi* ». Même si les enseignants-chercheurs ne cherchent pas à faire un « chiffre d'affaire », le salaire peut, dans une société où le pouvoir de l'argent augmente, leur conférer un prestige et une reconnaissance sociale. Un salaire décent, selon les enseignants, peut constituer une compensation à l'image dévalorisée du métier.

c- L'évolution de la société

La mondialisation économique et en partie culturelle, sont autant de facteurs qui vraisemblablement modifient et complexifient les rôles et l'image de l'enseignant-chercheur. Ainsi, on accorde plus d'importance aux valeurs économiques qu'aux valeurs culturelles. Sur un autre plan, les représentations et les attentes qu'ont les étudiants semblent avoir également changé : Les étudiants, de passage à l'université, n'attendent plus une instruction mais plutôt l'acquisition de compétences pour leur insertion dans un champ professionnel. Par ailleurs, il nous semble que les progrès technologiques ont fondamentalement

modifié les bases psychopédagogiques de l'enseignement, et ont par la même opéré des changements dans les représentations des étudiants par rapport au savoir et par conséquent un autre regard sur le statut et l'image de l'enseignant dans le sens où ce dernier n'est plus le seul dépositaire du savoir.

Le désenchantement des universitaires et le sentiment de déclassement dont ils souffrent sont attribués au changement qualitatif des étudiants « *Mais au fond, c'est le prestige des universitaires dans la société qui s'est considérablement affaibli. Si les étudiants ne sont plus des apprentis intellectuels, les universitaires ne sont plus, des intellectuels et n'appartiennent plus à l'intelligentsia* » (J.L Marie et D. Lapeyronnie, 1992).

4- La comparaison aux autres professions :

La comparaison aux autres professions constitue également un processus de construction et de déconstruction de l'identité des enseignants du supérieur. Les universitaires se livrent à une comparaison de leur profession avec celle exercée par d'autres (médecins, avocats) et le prestige social dont jouissent ces professions. Au regard de leurs diplômes et leurs compétences, les enseignants peuvent développer un sentiment de « frustration » de relégation, et une dévalorisation narcissique. Cette situation touche, selon nous, à l'estime de soi et donne ou crée chez les enseignants le sentiment de jouir d'une reconnaissance sociale et de gratifications en deçà de ce qu'ils souhaitaient. Le malaise des enseignants augmente lorsque ces derniers se comparent à leurs étudiants. A ce titre, Berthelot J.M (cité par Viry pp. 225, 226) note : « *La charge émotionnelle impliquée par ces comparaisons et manifestement liée à des jugements devient particulièrement forte lorsque s'abolit le décalage des*

génération. Comment concevoir que l'enfant qui a arrêté ses études à Bac +3, ou l'étudiant qui s'oriente vers le privé ait immédiatement un revenu supérieur à celui de ceux qui les forment et ont parfois moins de 20 ans de carrière ? ».

5- La reconnaissance par ses pairs et par les autres :

L'enseignant-chercheur, dans sa quête de son identité ressent le besoin de se sentir regardé. Celui-ci se livre constamment à une quête d'une reconnaissance et d'une notoriété. Le regard d'autrui, notamment celui de ses pairs, est essentiel pour se forger une identité et acquérir une notoriété. C'est du regard des pairs, agissant comme une évaluation, que dépendent le recrutement, les promotions les positions de pouvoir et de notoriété. L'influence du regard des pairs ne se limite pas à l'octroi de la reconnaissance et de la notoriété mais va jusqu'à « modeler les relations interpersonnelles et les comportements » (Fave Bonnet, 1998 p. 56). Dans son sillage nous reprenons à notre compte la célèbre phrase de Bourdieu P. « *Ceux qui sont avenants, agréables en relation sont suspects parce qu'ils ne sont pas extérieurement habités par la science* ».

La reconnaissance et la notoriété acquises dans des champs universitaires locaux ou internationaux contribuent au façonnement de l'identité. La reconnaissance par autrui de ses compétences, de sa notoriété constitue une valeur symbolique assez importante sur laquelle s'articule l'identité professionnelle. Cette reconnaissance aide l'enseignant-chercheur à mieux gérer les différentes dimensions identitaires et crée le sentiment d'un accomplissement de soi. La publication d'un ouvrage ou d'un article dans une revue internationale, des sollicitations pour faire partie des jurys de thèses ou encore pour les diriger, des invita-

tions dans des universités étrangères sont des éléments qui permettent d'acquérir une notoriété. La visibilité confère donc aux enseignants une notoriété et une plus grande considération.

Bibliographie

1. BONAMI M, GUYOT J.L (2000) : *Modes de structuration du travail professoral et logiques disciplinaires à l'université*, Cahier de recherche N°9 Girsef Louvain-la-neuve, Belgique. 65 pages
2. BONIN H : *Comment les enseignants en art s'identifient-ils professionnellement* Acte du colloque AQESAP 2003
3. BOURDIEU P. (1984) : *L'homo academicus*, Paris, les éditions de Minuit. 320 pages.
4. DONNAY J. ROMAINVILLE M. (1996) : *Enseigner à l'université un métier qui s'apprend*, Bruxelles, De Boeck. 155 pages
5. CRESPO M. FAVE BONNET M.F. dir. (2003) : *Les transformations de l'université : regards pluriels*, Revue des sciences de l'éducation, vol. XXIX, n°2, 464 pages
6. DUBAR C. (1996) : *La socialisation : La construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, A. Colin 2^{ème} éd.
7. DUBAR C. (1998) : *La socialisation : La construction des identités sociales et professionnelles*. 2^{ème} édition revue, 3^{ème} tirage.
8. DUBAR C., Tripier P. (1998) : *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 253 pages.
9. DUBAR C. (2000) : *La socialisation*, Paris Armand colin. 251 pages.
10. FAVE-BONNET M.F. : Enseignant chercheur : une profession morcelée ? In BOURDONCLE R. et DEMMAILLY L. (1998) : *Les professions de l'éducation et de formation* Presses universitaires du Septentrion, Paris pp. 429-438.
11. FAVE-BONNET M.F. (1998) : *Enseignant-chercheur, approche d'un métier*. Note de synthèse en vue de l'habilitation à diriger des recherches. Université Paris 13.
12. FAVE-BONNET M-F. (Inédit) : *Les universitaires français en l'an 2000*,

13. FAVE-BONNET M.F, ANNOOT E. (2004) : *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : Enseigner, Apprendre, Évaluer*, Paris, l'harmattan. 328 pages.
14. FAVE-BONNET M.F. (1994) : le métier d'enseignant-chercheur : des missions contradictoires, *Recherche et Formation*, n°15.
15. FAVE-BONNET M-F. (1993) : *Les enseignants-chercheurs physiciens*, Paris INRP/SFP. 140 pages
16. HADEF A (2007), L'enseignant universitaire : Son projet, son identité et son rapport à la profession. Thèse présentée pour l'obtention d'un doctorat d'état en sciences de l'éducation. Université Mentouri Constantine.
17. LAPEYRONNIE D. JEAN-LOUIS M (1992) : *Campus Blues, les étudiants face à leurs études*, Paris, Seuil 263 pages.
18. MUSSELIN C. (2005) : *Le marché des universitaires*, Paris, Éd. Sciences Politiques, 325 pages.
19. MUSSELIN C. (2000) : *La longue marche des universités françaises*, Paris, P.U.F. 218 pages.
20. PIRIOU O. (1999) *La sociologie des sociologues, Formation, Identité, Profession*, Paris, Ed. ENS, 302 pages.
21. VIRY L. (2006) : *Le monde vécu des universitaires ou République des Egos*, Presses Universitaires de Rennes. 359 Pages.